

Aujargues le 16 octobre 2018



Jean-Marie et Joëlle

BOYER-MARTIN

19, rue de la Lavande

30250 AUJARGUES

Tél : 04 66 71 44 18

Tél : 06 32 15 30 44

Courriel : boyerjean-marie@orange.fr

André CARRIERE
Commissaire Enquêteur

A l'attention de Monsieur André CARRIERE
Commissaire Enquêteur
A la Mairie d'Aujargues
30250 AUJARGUES

Monsieur le Commissaire

L'avis d'ouverture d'Enquête Publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme et Zonage d'assainissement nous invite à consigner nos observations.

Nous nous y attardons à travers la présente lettre à savoir :

1) Urbaniser « LE GRAND JARDIN » :

Le projet des 50 logements du « GRAND JARDIN » nous semble pas suffisamment encadré.

En effet celui-ci nous interpelle car nous espérons qu'il ne sera pas aménagé comme un vulgaire lotissement dans ce lieu qui d'origine recevait des jardins.

Il serait judicieux pour la qualité de vie ces futurs habitants que ce projet soit étudié et mené comme un écoquartier et en parfait harmonie avec le Village.

Par exemple avec un jardin collectif pour tous les logements et aussi en privilégiant les circulations piétons et vélos.

Les décideurs de ce projet devraient s'inspirer de la conférence de Monsieur Romain Plichon, sur le thème de l'Habitat : « *Alternative au pavillonnaire et au collectif, l'habitat intermédiaire comme levier d'aménagement vivable du territoire* », proposée par le CAUE de Nîmes.

Il serait judicieux et utile pour l'intégration réfléchie et la compréhension de ce projet d'organiser une visite guidée sur les lieux suivie d'explications précises et pédagogiques (Avec l'aide du CAUE par exemple)

2) Zones inondables, suivant l'analyse hydro géomorphologique concernant en particulier LA Rue de la Lavande et le Font Gaillarde :

En effet La lecture du plan N°8 de juillet 2006 du bureau d'étude Entech *, le tracé « de la zone inondable » **est différent** du périmètre « aléa fort » dessiné sur le Zonage-plan général, échelle 1/2500^{ième} N°5.2 du PLU approuvé le 28 février 2014, modification simplifiée le 19 janvier 2015.

De plus la lecture de ce dernier est bien difficile par rapport à la légende peu explicite.

* : « Il s'agit du plan N°8 SD-Zonage A de juillet 2006 concernant le schéma directeur et zonage d'assainissement pluvial d'Aujargues. Rappel de l'étude hydraulique : Zone inondable et cotes des PHE sur le ruisseau de Font Gaillarde en amont du pont de la rue de la République. (Ingénieur chargée d'affaire : Françoise HUGUET, dessinateur Frédéric MARTINEZ) ». *Sur ce plan ne figure pas la cote PHE P1 ?*

Ce périmètre « aléa fort » dessiné sur le Zonage-plan général, échelle 1/2500^{ième} du PLU semble être une précaution très exagérée par la simple lecture des écarts d'altitudes à savoir le PHE 2 à 78.88m par rapport à l'altitude de 82m en haut de la rue de la Lavande au droit du n°19 voire plus haut à l'altitude 86m également dite inondable. Nous demandons une correction de ce plan. *Sur ce plan ne figure pas la cote PHE P1 ?*

Cette interrogation introduit une autre question plus générale : Est-ce que tout a été fait pour éviter les inondations des 8 et 9 septembre 2002 dans ce quartier ? Travaux « en projet » qui sont listés sur la lettre de la Mairie aux riverains datée du 13 novembre 2002.

Bien entendu la seule prétention de nos observations à cet endroit est de vous les évoquer; à toutes fins utiles avec une seule exigence qu'elles soient suivies d'une réponse.

Dans l'attente de vous lire et vous remerciant de nous accorder votre attention, nous vous adressons, Monsieur Le Commissaire, nos respectueuses et cordiales salutations.

Jean-Marie et Joëlle BOYER-MARTIN.

Tél 06 32 15 30 44

